

RECRUTE :
**UN CONSEILLER(E) ANIMATEUR(TRICE) DE
CUMA**

Le Contexte

Vous aimez accompagner des groupes dans la réflexion et la gestion de leur projet ? Ce poste de conseiller est fait pour vous !

Notre fédération de proximité regroupe 220 CUMA. Elle est un acteur important du développement de notre agriculture. Notre équipe de 10 salariés travaille ensemble, sur nos deux Départements, avec une Direction commune.

Le Poste

L'animateur (trice) sera placé(e) sous la responsabilité du directeur, en relation étroite avec le Président et son Conseil d'administration. L'embauche sera réalisée par la FPCUMA 33&47 pour l'animation d'un groupe d'une cinquantaine de CUMA de l'Entre-deux-mers et Sud Gironde, et le suivi de dossiers thématiques régionaux.

Les Missions

La personne aura pour mission, sur un territoire interdépartemental :

- Accompagner des groupes d'agriculteurs, et Générer une dynamique collective
- Accompagner des projets de développement (structuration coopérative, investissements,)
- Participer à des actions techniques (ex : démonstrations matériels,...)
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre des formations courtes à destination des agriculteurs
- Accompagner les emplois en CUMA, de la concrétisation du projet au suivi des postes en places.
- Communiquer et diffuser sur les actions réalisées

Le Profil

- ✓ Formation BTS Agricole, Débutant accepté
- ✓ **Plus que votre diplôme, ce sont vos aptitudes relationnelles et de terrain, votre réactivité et vos compétences en suivi de projets collectifs qui nous intéressent. Votre créativité et votre capacité d'innovation seront des aptitudes importantes pour la réussite de vos missions.**
- ✓ Votre connaissance du milieu agricole sera un plus.
- ✓ Compétences en animation, gestion, juridique souhaitées
- ✓ Maîtrise des outils informatiques (matériels et logiciels Pack office)

Les Conditions d'Emploi

- ✓ CDI, période d'essai de 2 mois, renouvelable
- ✓ Bureaux à BORDEAUX ou AGEN (Chambre Départementale d'Agriculture) avec déplacements réguliers en Gironde Secteur l'Entre-deux-mers et Sud Gironde, et plus ponctuels en Lot et Garonne
- ✓ Passé la période de formation, vous bénéficierez d'une autonomie dans l'organisation de votre emploi du temps.
- ✓ Permis B et véhicule obligatoire (remboursement au km)
- ✓ 35H / 5 jours, évoluant vers un forfait jour.
- ✓ Rémunération selon grille de l'accord collectif et selon expérience :
 - Versement du 13^{ème} mois après une année d'ancienneté (½ avec le salaire de juin et ½ avec le salaire de décembre).
- ✓ Poste à pourvoir dès que possible, selon disponibilité de la personne recrutée.

ENVOYER LETTRE DE MOTIVATION, ACCOMPAGNEE D'UN CURRICULUM VITAE DETAILLE à :

**Monsieur le Directeur
FEDERATION DE PROXIMITE DES CUMA DE GIRONDE - LOT ET GARONNE
271 RUE DE PECHABOUT - 47000 AGEN
emilie.beulaguet@cuma.fr**